L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue Conti entre rues,

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 26 MARS 1884.

Chez la portière :

—Vous savez, mam'-Pichu, notre locataire du troisième, l'entrepreneur en bâtiments qui construit ai mal ?

—Oui, mam' Dreordon.

—Eh bien ! son fils a été refusé du service militaire pour faiblesse de constitution.

Nies dons l'atavisme.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 Mars—Température—Temps clair, vents d'ouest, température stationnaire et baromètre plus haut.

Nlle-Orléans, Lne, 25 mars 1884.

Fleuve et rivières—Le Mississippi montera lentement. Il a 43 pieds 6 pouces à Helena, et restera stationnaire; 47 pieds 7 pouces à Cairo, a hausse de 2 pouces; 33 pieds 1 pouce à Memphis, hausse de 4 pouces; 48 pieds 11 pouces à Vicksburg, stationnaire; 26 pieds 2 pouces à Nashville hausse de 2 pieds 1 pouce.

BOYER.

Température de 25 mars 1884

Thermomètre de U. DUMAMEL, Opticien, 14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	70	21
Midi	81	28
2 P. M.	81	28
6 P. M.	76	24

Mardi, 25 mars 1884.3 p.m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	74	Louisville, Ky	—
Augusta, Ga	82	Memphis, Tenn	—
Charleston, Tex	—	Mobile, Ala	76
Cairo, Ill	—	Montgomery, Ala	80
Chattanooga, Tenn	—	Nashville, Tenn	—
Chickasaw, O	—	New Orleans, La	76
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	78
Galveston, Texas	—	Savannah, Ga	78
Indianola	74	Shreveport, La	73
Keokuk, Iowa	—	St-Louis, Mo	—
Key West, Fla	84	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	75
Leavenworth, Kan	—	Yazkoo, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf les chiffres précédés du signe —)

Augusta	24.11	Nashville, Tenn	—
Cairo, Ill	—	New Orleans	0,01
Chattanooga, T	—	Omaha, Neb	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa	20.05
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	—
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	—
Leavenworth, K	—	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	—	Vicksburg, Miss	48.11
Memphis, Tenn	—	Yankton	—

Plus grande élévation des rivières dans les dernières 24 heures 1883 1874

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES,

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Augustin Ossman à Mlle Phillie C Landry.
Patrick Mechan à Mlle Annie M Regan.
Edmund A Catoire à Mlle Martha K Stickney.
Frederick Jenkins à Mlle Louise Brown.
Gaspare Ribecco à Mme Vevve Concetta Patusert.
Andrea Cannatello à Mlle Ninia Licari.
Alexandar Kalmas à Mme Emilie Frendenthal.
Paul Crusen à Mlle Mary E Hillman.

Naissances.

Mme A C Domingon, une fille, 20 mars.
Mme Gustave A Hinton, une fille, 9 fev.
Mme Auguste Lambert, une fille, 12 fev.
Mme Henry Moglich, un garçon, 15 fev.
Mme Clovis Dorgenois, un garçon, 18 mars.
Mme Frederick Brets, un garçon, 10 mars.
Mme Robert Rolling, un garçon, 17 dec.
Mme Jules J Carelier, un garçon, 8 fev.
Mme Thos Baker, un garçon, 16 mars.
Mme Joseph Tesson, une fille, 17 dec.
Mme John C Kolman, un garçon, 13 août.
Mme Pierre Mornon, un garçon, 2 mars.
Mme Berahy Hivet, un garçon, 23 fev.

Décès.

Alkine Williams, 1 an, Tanlebury.
Mme Veuve J B Moreau, 86 ans, 69 South Rampart.
Larinia Tay'or, 9 mois, Jackson, près Clara.
Mme Veuve Maria McDonald, 77 ans, 5 1/2 St Andrew.
Lilian Schaefer, 2 ans et 7 mois, 1377 St-Charles.
Mme Veuve Margaret Murphy, 77 ans, Alger.
Albert Lebstard, 4 ans, 327 Orléans.
Jean Serros, 53 ans, 34 Antoine, près Girod.
Mme Mary Jane Wormwalo, Thibodaux.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

Seward Kirkwood, Moss Point, Miss; E C Davey, Plaquemine, Lne; S A Wormald, Lafourche; G W Lucius, N Pahanoc, Columbus, Ky; A M Mobile; A M Mott, Winona, Miss; J R S Meek, G A Hampton, Ark; S W Callan, St Louis; Miss R C Clement, Master Clement, Miss B Robins, N A Clement, Paris; B L Bailey, Tenn; D L Sweetman, Walter Trotter, Miss; L P Webber, Wisconsin; W H Turnab, New York; D W Hand & family, St Paul; A O Jackson, West Point, Gle; A Williams, East Point, Ga; T H Drake, Minden, Lne; E Humphreys, James, and infant and two servantes, Mlle Humphreys, Dalton, Gle; Mme Brown et trois enfants, Delhi; P B Cash, Shreveport; Mme D C Scarbrugh and servant, Shreveport, Jas Dapeu-Scarbrugh, Shreveport; Jas Dapeu-port, ville, E J Engmas, bas de la côte; L F Enos, C Rues, Miss; M Sallignon, Jos Ward, Lne; A Gaivestone; Mme Mc Jackson, Miss; Ike Gaivestone; A G Barough, femme et fille, Louisville, Ky; L L Lay, Massachusette; Wm McManon, Arkansas.

Cour criminelle—Section A—juge Rouen — Edouard Molisse, coupable d'homicide, a été condamné hier à une piastre d'amende et à une réclusion de cinq ans.

Les poursuites entamées contre le nommé George Harris, pour vol, ont été abandonnées par le ministère public.

Des plaintes ont été déposées contre Wm. Butler, Wm. Beecher et Tom Booke pour port d'armes cachées; et contre Louis Darcy et Simeon Lamson pour voies de fait.

Section B—juge Baker—Henrietta Johnson et Marie Jane Blackston, accusées de larcins, ont été innocentées.

Robert Sayers a comparu sous l'inculpation du meurtre de Levy Green. Il a protesté de son innocence à la lecture de l'acte d'accusation.

Cour Civile de District.—Les successions de Wm Gordon, Eli A. Collins et Nancy A. Collins ont été ouvertes hier.

Onésime Leveau demande l'émancipation.

M. N. R. Stratton a intenté une action en dommages à M. Théotarne Générally pour $5,500.

M. Segendorph a intenté une action semblable à la Compagnie d'Assurance "Home" pour une somme de $10,000. Ce demandeur allègue dans sa pétition, qu'en passant devant la bâtisse de la corporation, dont il réclame des dommages, le 18 juin dernier, un énorme morceau de mortier s'est détaché de la bâtisse et lui est tombé sur la tête, le privant de ses sens et le blessant grièvement.

Cour du recorder Davey—Le nommé Black Bill, sous prévention de vol, a été envoyé devant la cour criminelle.

Daniel Larkins, John Dobbins, John Glynn, Eaghon Donnelly, M. Higgens, Daniel Laughlin, ont comparu sous diverses inculpations, et seront jugés à des dates que fixera le magistrat.

Cour du recorder Ford.—M. Kern, pour ivresse et bris de paix, a été condamné au paiement d'une amende de $25 ou à un emprisonnement de 30 jours.

Wm. Seymour et Katie McDonald, pour intempérance avec aggravation d'inconduite, ont été également condamnés au paiement d'amendes ou à la réclusion.

P. J. Leary, pour port d'arme cachée, a été envoyé devant la cour criminelle.

Richard Kenner a été mis provisoirement hors de prison, en fournissant un cautionnement de $5000. Il est accusé d'avoir assailli à main armée le nommé Ruth Blackwell.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des allienations :

Frederick William Bleesy à Mme Frederick Eimann, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Cadiz, Tchoupitoulas, Jena et Jersey, ayant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.....$800

Casper et George Rederheimer à Joseph Corraine et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Rempart, Colombus, St Claude et Kerlerec.....$3,000

Mme Théodore Lewis à Geo. W. Lewis, une portion de terre et bâtisses dans Pilet comprise entre les rues Hôpital, Roman, Dauphine et Quartier.....$2,700

La Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans à Jules C. Dennis, dix terrains et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Dufossat, Soulat et Pits..$1,500

Henry Munsterman à George Morris Homan, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Delaronde, Peter et Ségurin.....$350

George Frauth à Mme veuve Joseph Haas, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Rempart, Melpomène, White et Terpsichore.....$1200

Mme veuve Robert C. Hathewick à Mme Henry Leckie, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Septième, Celiade, Chestnut et Huitième.....$227 75

James Jackson Manson et al, à Nicolas B. Philippe Thompson, un terrain et bâtisses dans Pilet compris entre les rues Tchoupitoulas, Commerce, Poydras et Lafayette ; un autre terrain, etc., compris entre les mêmes rues que le précédent.....$15,000

Conseil Municipal.—Le Conseil s'est réuni hier soir, sous la présidence du Maire.

Les communications suivantes, reçues à l'Hôtel de Ville dans la dernière huitaine, à l'adresse du Conseil, sont les suivantes :

Le rapport hebdomadaire du Trésorier, relatif à la situation financière de la ville, à la date du 24 mars.

Une lettre de MM. Edmond M. Ivens & Cie., soumettant une proposition de fournir à la ville ses machines à desséchement, pompes, accessoires, etc.

Une pétition des propriétaires d'immeubles rue de la Douane, de Bourbon à Royale, demandant le pavage en pierres plates dudit ilot.

Le Contrôleur a présenté les soumissions de R. J. Connolly et de J. H. Lynch pour le pavage de la rue du Camp.

Le commissaire des Travaux publics a adressé au Conseil une communication dans laquelle il dit que la hausse incessante des eaux du Mississippi cause des appréhensions très grandes et très fondées.

Tout le Département est prêt à répondre aux exigences du moment. Depuis plusieurs jours, l'eau est arrivée au point le plus élevé atteint en 1874. La grande difficulté à surmonter en cas de rupture de la levée, serait de s'assurer dans un court délai, les services d'un nombre suffisant d'hommes. Si la ville consentait à payer comptant les hommes qu'emploierait mon Département, la difficulté serait en partie aplanie, car les contractors refusent de payer plus de $1.70 sous à la piastre, les mandats de la ville. Je voudrais que le Conseil adoptât ma suggestion, et permit au Maire d'annoncer dans les journaux que tout homme travaillant aux levées sera payé comptant et intégralement. Le bateau à vapeur "Belle" a rendu de précieux services. C'est grâce à lui qu'il a été possible de combler la brèche à la levée devant la propriété de M. Flathers.

Le Comité de Finance a fait un rapport favorable à plusieurs ordonnances votant des allocations aux divers bureaux de l'Administration ; favorable à l'ordonnance allouant $1,500 pour la réparation du chemin reliant le Fort Espagnol à Milneburg ; favorable à l'ordonnance accordant $2,000 aux commissaires de la rue Esplanade pour la plantation d'arbres et l'entretien de la rue.

Le Comité des Améliorations a fait un rapport appuyant le projet de loi relatif à l'exploitation industrielle à laquelle veulent se livrer MM. Sherman, Lamarié et autres

Le comité de l'Eclairage a fait un rapport favorisant l'adoption de l'ordonnance limitant la quantité d'oxide carbonic dans le gaz.

Le comité dans ce rapport dit: Il est admis sans contexte que le gaz à l'eau seul contient 30 pour cent d'oxide carbonic, quantité fort dangereuse.

En carbonisant avec l'huile de naphte, la quantité peut être réduite à 10 0|0 et à moins encore. Le Dr Albrecht a dit au comité que 16 on 18 pieds cube d'oxide carbonic dans un appartement bien clos, renferment 1500 pieds cube d'air, seraient assurément fatals aux personnes qui habiteraient cet appartement. Ce sont propres paroles du Docteur sont : "Je puis d'avis que le maximum d'oxide carbonic devrait être de 10 pour cent.

Le comité des ponts et chaussées a fait un rapport favorisant la réparation du pont de la rue Marais et celle des trottoirs avoisinant le marché français.

Le comité de l'Ordre public a fait un rapport de majorité et de minorité relativement à la révocation d'un certain privilége accordé à la compagnie du chemin de fer Texas-Pacific.

Le rapport de la majorité soutiennent que du rapport de la battere devant le Parc "Upper City" pour une durée de 99 ans, est illégal, et en veulent la révocation.

Une pétition de MM. Blanc et Butler, demande la livraison des marchés publics à leurs adjudicataires, MM. Vidal & Cie., le Cour Supréme s'étant prononcée sur l'illégalité de la taxe frappant les véhicules des jardiniers. Référée.

Une pétition de J. Benj. Chandler demandant l'autorisation de construire un chemin de fer, à vapeur ou à cheval, passant par les rues suivantes : Calhoun, Camp, Henry Clay, Perrier, Claiborne, Canal et Nouveau Bassin. En compensation du privilège accordé, la compagnie s'engagera à exécuter des travaux d'utilité publique.

Les ordonnances relatives aux nouvelles compagnie de gaz, ont été mises à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Sancier a proposé le renvoi à huitaine de la considération de l'ordonnance révoquant le bail de la battere pour une durée de 99 ans.

M. Michaelis s'y est fortement opposé. Il a dit que la compagnie du chemin de fer ne s'était pas conformée à son contrat en ne faisant pas paver les rues Pilli et Terpsichore.

M. Sancier a dit que M. Wheelock était absent de la ville, et qu'il serait juste d'attendre son retour pour révoquer le bail.

Une motion de déposer sur le bureau la proposition de renvoi a été repoussée par un vote de 14 contre 13.

Les deux rapports, majorité et minorité, ont été envoyés au comité de l'Ordre public.

Les deux ordonnances, l'une allouant $2000 aux Commissaires de la rue Esplanade, l'autre $1500 pour la réparation du chemin entre Milneboung et le Fort Espagnol, ont été adoptées.

Capture d'un bandit.—Nombre de crimes et de méfaits de tous genres restés impunis depuis quelque temps, en raison de l'inefficacité de notre police, sont enfin sur le point d'être punis, en raison de l'obscurité ; aujourd'hui, les choses sont changées, et les chevaliers du pince-mon-seigneur exercent leur industrie jour et nuit, indistinctement.

Dans le cas qui nous occupe, l'impunité n'a pas été assurée bien longtemps au criminel ; et grâce pour rendre justice à un courageux agent de police, pour réhabiliter en quelque sorte notre pauvre corps de police dans l'opinion publique, que nous parlons ici avec force détails de l'arrestation d'un audacieux bandit, le nommé Ralph Johnson.

A neuf de décembre dernier, nous rapportions dans cette chronique un vol commis en plein jour chez M. James Spencer, rue Walnut, entre Water et South. Non content d'avoir fait main basse sur bien des objets, le misérable mit le comble à ses révoltants attentats, en roulant de coups la dame et la demoiselle de la maison qui se trouvaient sous sa pas, les laissant plus mortes que vives.

Tous les fins limiers de la police secrète furent mis en campagne, et, de guerre lasse, ils renoncèrent à Filée de livrer le criminel à la justice.

Hier, dans la matinée, un agent de police se nommant Wm. Johnson—étrange coïncidence, un homonyme du bandit—capturait ce dernier à dix milles de la ville, sur une habitation de la rive droite du fleuve. Le voleur avait déclaré qu'il livrerait bataille à celui qui l'arrêterait ; et c'est à la gueule du pistolet que sa capture s'est effectuée. Le courageux agent a dû faire feu trois fois avant de réduire son prisonnier, à l'impuissance. Admis d'urgence à l'hôpital de charité, le blessé a été vu par des médecins qui n'ont pu dire s'il survivrait longtemps à ses blessures.

Enfants terribles—La police a été tardive à se porter hier après-midi, à l'angle des rues St-Charles et Esterpe, où une scène de désordre venait de se produire. Le fait a été signalé à la salle de police centrale ; mais d'une façon si vague, qu'on ignore les noms et le nombre des perturbateurs de la paix. On sait, cependant, que ce sont des gamins bien jeunes, blancs et noirs, qui, après s'être invectivés à bouche-que-veux-tu, ont échangé des coups de feu. Huit jours de cachot et pas de friandises pendant ce temps, voilà le châtiment qui conviendrait à ces petites têtes chaudes, dont l'étourderie d'hier aurait pu avoir des suites bien regrettables.

Disparition. — Une dame toute éplorée se présentait hier, au bureau du chef de la police, pour s'enquérir de son époux, M. John Aber, qui, à son dire, avait disparu de chez lui depuis la veille.

Les renseignements qu'elle sollicitait n'ont pu lui être donnés ; mais des perquisitions seront faites, et il est possible qu'avant peu, le malheureux soit rendu à ce nous où l'attendent une compagne dévouée et d'affectueux enfants.

Les Indépendants.—A midi hier, ainsi qu'il en était convenu, la convention des Démocrates Indépendants s'est réunie à la salle Maçonnique.

M. E. Marion Hunt, rapporteur du comité chargé d'offrir au général Behan la candidature aux fonctions de Maire, a dû s'être acquitté de la tâche, et a transmis la réponse affirmative du général.

Celui-ci, cependant, mis une réserve à son acceptation ; il désire savoir les noms des autres candidats du parti.

Un comité de sept messieurs a reçu mission d'exposer à toutes les sociétés commerciales et industrielles, les réformes politiques que le parti a en vue, afin de se les affilier. Le comité est ainsi composé : MM. E. Marion Hunt, P. A. Bertrand, O. W. Long, Geo. C. Wright, W. B. Hall, John Lawler et P. M. Heild.

Le prochaine réunion est fixée à samedi prochain, sept heures du soir.

Paragraphes.—Les membres de la Bourse aux Produits se proposent de faire passer par nos chambres législatives une nouvelle loi de banqueroute.

—Le nommé Nelson Carville est tombé, hier matin dans le fleuve, en face de la rue Conti, et se fut noyé sans le secours empressé d'un agent de police.

—Une partie du cadavre d'un individu a été trouvée flottant dans le fleuve l'avant-dernière nuit.

—Une discussion au sujet de la politique s'est engagés l'avant-dernière nuit, au coin des rues Tchoupitoulas et Jackson, entre Owen Lacey et James Cosgrove. Le langage ne fournissant pas d'argument assez persuasif à Cosgrove, le contesan a été mis en réquisition. Une blessure infligée à Lacey au cou a été pansée immédiatement. Cosgrove s'est dérobé jusqu'ici aux recherches de la police.

—Un incendie a détruit, hier matin, une maison en bois, sise rue Patterson, près de la plaine Sanx, et appartenant à M. John Long. La perte est totale ; on l'évalue à $1200. L'incendie a été causé par la défectuosité d'un tuyau de poêle.

—Un homme de couleur, Zanon Gondion, est tombé sous les roues d'un camion qu'il conduisait et a été légèrement blessé. L'accident a eu lieu dans la soirée d'hier, rue Decatur, près Ursulines.

Nous lisons, dans la *République Française* :

En étudiant le rapport du ministre des finances sur l'emprunt de 350 millions nous avons eu la curiosité de nous livrer à quelques recherches rétrospectives sur les conditions du dernier emprunt fait par la monarchie de Louis-Philippe.

L'adjudication de cet emprunt de 250 millions, voté en août 1847, a été annoncé dès le 9 octobre pour avoir lieu le 10 novembre 1847 : adjudication en séance publique, sur soumission cachetée, en un seul lot ; chaque soumissionnaire doit préalablement déposer la somme de 10 millions de francs comme garantie ; le payement de l'emprunt est échelonné en vingt-cinq termes d'un mois, soit deux ans, le dernier terme en novembre 1849.

Le 10 novembre, en séance publique, M. de Rothschild présente un pli cacheté ; le ministre demande s'il n'y a pas d'autre soumissionnaire ; personne ne se présente, ce qui n'a pas dû beaucoup étonner le ministre, puisqu'il n'avait reçu qu'un seul dépôt de garantie de 10 millions ; l'emprunt est adjugé à M. de Rothschild à 75 25, jouissance 22 décembre. Le cours de la rente était, le 9 novembre, de 77, jouissance 22 juin, soit 75 50, jouissance 22 décembre ; mais les 25 termes de payement, faisant en moyenne un an, donnaient 3 fr. de bénéfice d'intérêt ; l'emprunt était donc en réalité fait à 72 25, ou 3 25 au-dessous du cours de la Bourse ; et encore était-on bien heureux que M. de Rothschild se fût présenté ; sans lui l'emprunt aurait avorté!

Donc, comparons : en 1847, dépôt de 10 millions demandé à chaque soumissionnaire ; en 1884, on est satisfait en exigeant 40 francs ; en 1847, un seul soumissionnaire ; en 1884, 115,741 souscripteurs ; en 1847, M. de Rothschild verse 10 millions ; en 1884, le public verse 624 millions ; en 1847, il y a 3 25 0|0, soit 3,250 fr. de bénéfice par 3,000 fr. de rente (ou plus de 10 millions sur 250 millions de capital) ; en 1884, il y a une marge de bénéfice de 0 58½, soit 585 fr. pour 3000 fr. de rente (ou 2 5|8 millions sur 350 millions de capital) ; en 1847, il faut deux ans pour le payement ; en 1884, tout est payé dès le premier jour.

Voilà des chiffres qui ont leur éloquence et qui n'ont besoin d'aucun commentaire, et nous ne disons certes pas qu'on n'eût pu faire beaucoup mieux le 12 février dernier!

Le comité supérieur de la caisse des offrandes nationales en faveur des armées de terre et de mer, en France, vient de se réunir, sous la présidence de M. Casimir-Périer, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, pour examiner l'ensemble des opérations de l'année 1883.

Il a constaté que, pendant ladite année, il a été secouru 3 anciens militaires ou marins blessés, soit à leurs ventes et orphelins :

9,580 compléments de pensions, variant entre 40 et 230 fr ;
3,600 rentes viagères de 40 à 250 fr ;
3117 secours permanents ;
Et 1,201 secours éventuels, variant également entre 70 et 400 fr.

Le tout atteint un chiffre de 2 millions de francs environ.

Après avoir donné son approbation à la répartition opérée et accueilli diverses propositions qui lui étaient faites, le comité a accepté plusieurs nouvelles offrandes destinées à la caisse des dépôts et consignations, à titre de dons à la caisse des offrandes nationales.

M. Tirard, ministre des finances de France, a soumis au conseil d'Etat le projet de décret portant règlement d'administration publique sur les fabriques de vinaigre.

Voici quelle est l'économie du règlement en question. ;

1° Il ordonne une dénaturalisation plus efficace des alcools destinés à la fabrication du vinaigre et étonérés comme tels de tous droits.

2° Il fixe un minimum de rendement de l'alcool en acide.

3° Il oblige les fabricants à déclarer le degré réel des vinaigres mis en circulation, afin de rendre possible la tenue dans les vinaigreries d'un compte d'acide en correspondance avec le compte d'alcool.

4° Il soumet au droit de consommation applicable à l'alcool les manquants constatés au compte général de fabrication, en calculant le droit sur cent litres d'alcool pour soixante-quinze litres d'acide manquant.

5° Il est interdit enfin aux fabricants qui mettent en œuvre des spiritueux de recevoir des acides de provenance chimique.

On vient prévenir ainsi l'abus qui consisterait à dissimuler les détournements d'alcool, en fabriquant avec des acides des vinaigres qui seraient présentés comme équivalant des alcools dont on est tenu de justifier l'emploi.

Le 2 mars, à midi, a eu lieu l'ouverture, au palais des Champs-Elysées, Paris, de l'exposition des maquettes pour la statue de Dupleix, à Landrecies.

Seuls les artistes du département du Nord étaient admis à concourir

En tout quinze esquisses.

Nous remarquons une œuvre en cire, à patine de bronze, qui porte cette devise bretonne : *Evid ar Vro !* Pour la patrie !

L'artiste a représenté Dupleix en habit de commandant, tête nue, la main gauche sur la garde de son épée, tenant dans sa droite un cartel où sont inscrits les noms de ses victoires : Pondichéry, Mazulipatan, Bahour, qu'il semble montrer à la France en récompense de ses services. Godeheu, qu'il foule sous son pied. Le visage du héros est calme, presque radieux ; la pose faite d'élégance et de force.

Le piédestal est, à sa base, enguirlandé de lauriers. A chaque angle, un trophée d'armes indiennes. Trois bas-reliefs décorent la gauche, le plus remarquable est le Pondichéry ; Dupleix, près de Jeanne de Castro, sa femme, est blessé par un éclat d'obus. A droite, Mousa-Ferzingue proclame Dupleix Nabab. Derrière, Dupleix remet à Godeheu le gouvernement des Indes. On lit sur la façade du piédestal :

A la gloire de Dupleix
Commandeur des Forces royal et militaire de Saint-Louis
Commandant général
Des établissements français dans l'Inde
Gouverneur de Pondichéry
Né à Landrecies en 1697
Mort à Paris en 1763.

La stagnation qui règne dans les expéditions maritimes de l'Angleterre a eu pour effet d'engager les armateurs à se défaire d'une grande quantité de navires. Il a été offert en vente plus de cent vapeurs dans les ports de la Grande Bretagne. On a construit outre mesure dans les chantiers de la Clyde. De là, le mouvement qui se manifeste dans la presse américaine en faveur de l'achat de navires anglais.

Une anecdote qui nous arrive un peu en retard sur défunt M. Rouher :

Un jour qu'il causait avec M. Thiers, dans les couloirs du Corps législatif, le futur président de la République lui dit d'un air convaincu :

—J'aurais mauvaise grâce à contester au règne de Napoléon III le mérite d'avoir produit un grand ministre.....

M. Rouher, prenant pour lui cet éloge, s'incline légèrement.

—Je veux dire deux grands ministres! ajoute aussitôt M. Thiers.

—Au moment où S. E. Eugène Rouher s'incline de nouveau, M. Thiers, d'une voix railleuse, continue ainsi :

—Oui, je dis bien, deux grands ministres : Cavour et Bismark!.....

Le vœux général X..... vit très retiré dans une jolie maisonnette des bords de la Méditerranée. Toutefois, le souvenir de son existence n'est pas effacé d'autrefois le hante constamment, même dans les occupations les plus champêtres. Son jardinier lui demandait dernièrement quel arbre il voulait faire planter devant son perron :

—Vous avez le choix, mon général ; un marronnier, un olivier, un chêne, un palmier, un.....

—Suffit, Jean ; mettez un grenadier, ça sera plus militaire!

Un amusant mot d'enfant :

La petite Andrée est allé entendre "Guillaume Tell."

On lui demande si elle s'est amusée.

—Oh! oui, énormément, surtout quand le père tue une pomme sur la tête de son fils.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

La dynamite.

Paris, 25 mars—Le journal le Gaulois écrit que les explosions qui ont eu lieu à Londres ont été comploctées à Paris dans un café qui se trouve avenue d'Eylau. La dynamite a été envoyée de France, tandis que le mécanisme d'horloge est venu de l'étranger.

La parti de la guerre en Chine.

Londres, 25 mars—Des avis reçus de Pékin annoncent que le parti de la guerre en Chine s'accroît de la reddition si prompte de Bacninh, demande que les Mandarins qui commandaient la ville soient punis.

Assemblée des partisans du Prince Jérôme Napoléon.

Paris, 25 mars—Une assemblée des partisans du prince Jérôme Napoléon a eu lieu hier soir, avec l'autorisation de la princesse.

M. Pascal, membre de la Chambre des Députés, a prononcé un discours très important dans lequel il a donné avec soin des explications sur la méthode du Prince Napoléon relativement à la révision de la Constitution.

Il a dit dans un récent discours que tout doit se soumettre à la nécessité de permettre au peuple de parler ; celui-ci seul est notre maître, et seul il a le droit de choisir.

Le prince Jérôme ne permettra jamais qu'on ait recours aux mesures violentes afin d'obtenir le pouvoir ; il s'appuie sur le prestige de son nom. Ses partisans sont confiants que si le peuple est consulté, le résultat serait bien différent de la formule quasi-ordéniaste sortie du Congrès de 1875.

Le Dr Beard.

Paris, 25 mars—Le Dr Beard a prêché dimanche à la Chapelle Américaine où il a été chaudement acouellli.

Duel.

Paris, 25 mars—Un duel a eu lieu aujourd'hui entre M. Juiet, journaliste, et M. Arène, membre de la Chambre des Députés. Ce dernier a été légèrement blessé.

FRANCE ET CHINE.

Paris, 25 mars—M. P. Noirtier, le nouveau ministre français en Chine a été requis de réclamer une indemnité dont le montant est dit-on de $32,000,000.

L'équipage du steamer Nisero.

Londres, 25 mars.—La situation de l'équipage du steamer anglais Nisero est considérée comme étant des plus critiques. Le Cabinet prend des mesures pour sa délivrance.

Situation en Egypte—Le gén Graham—Osman Digma prêt à combattre.

Conseil du Cabinet.

Londres, 25—Le gén Graham a donné l'ordre de concentrer toutes les forces anglaises à Handouk et Otad, avant de se mettre en marche jeudi matin pour livrer bataille à Osman Digma, près de Tamanieh. Osman a 4000 combattants sous ses ordres. Tous les principaux chefs continuent à faire leur soumis.

Après avoir donné son approbation à la répartition opérée et accueilli diverses propositions qui lui étaient faites, le comité a accepté plusieurs nouvelles offrandes destinées à la caisse des dépôts et consignations, à titre de dons à la caisse des offrandes nationales.

Le courrier du gén. Graham qui est allé demander aux chefs de venir au camp anglais, est de retour avec la réponse suivante d'Osman : "Le sabre est le seul moyen de communications entre les anglais et moi.

Un conseil de cabinet a eu lieu aujourd'hui. Il y a été décidé de laisser à la discrétion du gén. Graham de marcher sur Berber, s'il est nécessaire, afin de tenir cette route ouverte.

M. Cumisi, agent politique anglais à Barber, a reçu des nouvelles de Khartoum en date du 16 mars, lesquelles annoncent que le gén. Gordon a repoussé une attaque faite sur son camp à Omdurman. Il était entouré par les rebelles et avait l'intention de se frayer un passage à la tête de ses troupes le long de la rive du Nil jusqu'à Dongola. Ce mouvement en avant devait être commencé le 18 courant.

Un présent qui a fait plaisir à l'Empereur Guillaume.

Berlin, 24 mars—Le jour de l'anniversaire de sa naissance, l'Empereur reçut deux vases splendides de quelqu'un dont le nom n'a pas été donné.

L'empereur a été enchanté du présent, qui vient, écrit-on, du président de France.

M. Bismarck a dit qu'il espérait que le jour viendrait où il aurait l'occasion de rendre la France aussi heureuse que le donateur le connu avait rendu heureux l'Empereur.

(Comment l'entend le sphinx saxon ! —Note du Trad.)

L'Empereur Guillaume.

Berlin, 24 mars—L'Empereur Guillaume, le jour de l'anniversaire de sa naissance, a reçu M. Von Levetzon, président du Reichstag, et lui a exprimé son mécontentement relativement au sort de la loi anti-sociale. L'Empereur a rappelé, au cours de la conversation avec M. Levetzon, la tentative d'assassinat qui a été faite sur sa personne, et a dit que le but de la loi était de remédier par des moyens pacifiques aux lois défectueuses.

Fièvre jaune.

Panama, 25—La peur de la fièvre jaune chasse de l'isthme beaucoup d'Européens employés au canal. Cent cinquante sont rapatriés pour France par les derniers dix steamers.

Le voyage du Château-Margaux.

Toronto, Ont., 25 mars—Le journal de navigation (livre de loc) du steamer Château-Margaux donne les détails d'une bien rude traversée. Le navire avait laissé Bordeaux avec des vivres pour 20 jours seulement. Mais par bonheur il rencontra Le Norsemann et en obtint quelques provisions, mais aucun autre secours.

Le 20 mars une véritable tempête éclata. Des vagues gigantesques embarquaient sans cesse, balayant tout ce qu'elles rencontraient sur le pont et quant aux mâts de sérigues ils avaient été jetés par-dessus bord.

Trois longues journées cette tempête souffla. On signala bien des navires, mais il leur fut impossible de venir à l'aide du Château-Margaux, à cause de la grosse mer et des avaries subies par eux-mêmes.

Plusieurs firent même des efforts pour secourir le steamer en détresse, mais inutilement. Enfin le 18 mars, le steamer Oregon recueillit trois passagers de chambre et quarante-cinq passagers d'entrepont qu'il emmène en Angleterre,

Dans la soirée du 18 mars un autre coup de nord-ouest se souleva : les vagues à la hauteur de véritables montagnes, et tout indiquait que le navire ballotté en tous sens allait être submergé. Aussi grande panique à bord ; on aurait dit que les cheminées ébranlées par l'ouragan de vent et d'eau allaient céder, se briser, être emportées.

Bref, samedi dernier, à environ 250 milles d'Halifax, le Caledonia, non sans grandes difficultés, parvenait à remorquer le malheureux steamer et à le conduire dans ce port. C'est un magnifique bâtiment destiné aux voyages de New York.

Il est à cette heure fort avarié néanmoins. Le morale de ceci est que le Château-Margaux ne se bonifie pas toujours en mer.

Incendie.

Nashua, 25 mars.—La fabrique de machines de MM. Davis & Rollins a été endommagée ce matin par un incendie pour un montant de $25,000. Cinquante ouvriers restent sans emploi.

Un nouveau chemin de fer du Fort Worth à Eagle Pass.

Galveston, 24 mars—Une dépêche spéciale du Fort Worth au journal News rapporte : Plusieurs capitalistes de cette ville ont résolu aujourd'hui afin de prendre des mesures pour organiser une compagnie dans le but de construire un chemin de fer du Fort Worth à Eagle Pass.

Un comité a été nommé pour solliciter des souscriptions et faire un rapport demain, quand l'organisation sera complète. Ce mouvement est appuyé par les riches négociants de Forth Worth, et sans aucun doute le chemin sera terminé.

Le Danville, Olney & Ohio RR.

Springfield, Ill., 25 mars—A la demande de M. Austin Carlin et autres actionnaires, le juge Trust, de la Cour Fédérale, a nommé ce matin M. C. E. Henderson, receveur du Danville, Olney & Ohio RR., en remplacement de M. Charles Howard.

WASHINGTON.

Télégramme reçu par l'Hon. J. Floyd King, au sujet des levées.

Washington, 25—L'Hon. J. Floyd King, de la Louisiane, membre du Congrès, a reçu la dépêche suivante datée du Rodney, Miss, 24 mars : La levée Kemp a cédé à 12.15 P M.

Cela rend la désastre complet et fait de la Vallée du Mississipi une vaste mer intérieure. Cette catastrophe entraînera des pertes incalculables, sans compter la perte d'existence, et le grand nombre de personnes qui se trouvent dans un dénûment complet.

Le Congrès devrait venir à notre secours et envoyer sans retard des vivres. Les greniers de nos moulins à coton et les radeaux flottants sont les seuls objets hors de l'eau. Je crois que le meilleur mode pour la distribution des vivres serait par l'intermédiaire du département des ingénieurs chargés de l'amélioration des rivers. Il toutes les facilités pour distribuer régulièrement ces vivres.

C. L. WHITNEY.

Inondations.

Washington, 25 mars—M. Floyd King, de la Louisiane, a reçu le télégramme suivant de Troyville, Lne : "Le pays est entièrement submergé. La population réclame des secours immédiats.

"Signé: R. B. W. WALTERS."

Une autre dépêche a été reçue par M. King, de Rodney, Miss., ainsi conçue :

La paroisse l'ensas est entièrement inondée. On a besoin de rations pour 20,000 personnes qui se trouvent dans un dénûment complet ainsi que du fourrage pour les animaux. La situation est pressante et des secours immédiats sont nécessaires.

JOSEPH MOORE,
WM. DAVIDSON.
ROBT. MURDOCK,
H. D. CHAMBERLAIN,
THOS. CLINTON.

Cette dépêche de St. Joseph a été envoyée de Rodney, Miss., parceque les inondations ont détruit les fils télégraphiques en Louisiane.

Vicksburg, 25 mars.—Le fleuve à St. Joseph est de six pouces plus haut qu'en 1882 ; toutes les levées ont cédé. Le fleuve monte toujours à partir de Cairo.

Signé : C. C. CORDELL.

Le gouverneur McEnery, de la Lne., télégraphie au gén. King qu'il existe une grande détresse. Les levées Morgauza, Scott et Waterloo ont cédé. J'ai en voyé une dépêche au secrétaire de la guerre demandant la même quantité de rations qu'en 1882. Les classes ouvrières sont dans la plus grande détresse.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, 25—La résolution conjointe de M. Call, qui décrète le paiement des mêmes gages aux